

LA MEDICALE VIE-PREVOYANCE
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 3 rue Saint Vincent de Paul - 75010 PARIS

RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2020

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Conformément à la loi et à nos statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale, pour vous exposer la situation et l'activité de votre association, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

1) ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

En 2020, les affaires nouvelles ont diminué de 12,9% en nombre de contrats et de 13,4% en valeur. Ces chiffres reflètent la tendance du marché. Les résiliations sont en baisse de 14,3% en nombre de contrats, mais augmentent de 16,1% en valeur. Même constat pour le portefeuille, avec une légère baisse du nombre de contrats (- 0,7%) mais une augmentation de 5,4% du chiffre d'affaires.

Il est à noter que le portefeuille de la MVP représente 44 % du portefeuille de La Médicale.

L'activité par branche est détaillée ci-dessous :

▪ **Assurance-crédit**

Les affaires nouvelles baissent aussi bien en nombre de contrats (- 6,5%) qu'en valeur (- 5,4%). A cela plusieurs raisons : une activité réduite du fait de la crise sanitaire, la mise en place du nouveau produit et la modification du dispositif de remises.

Les résiliations sont en hausse (+ 8,9% en valeur et + 10% en nombre de contrats) du fait de l'augmentation des remboursements anticipés.

Le portefeuille est flat (0% en nombre de contrats et +1,5% en valeur).

■ Frais de santé

Cette branche a été fortement impactée par la crise sanitaire.

Les affaires nouvelles chutent de 16,6% en nombre de contrats et de 18,4% en valeur. A l'effet COVID s'est rajouté l'impact des revalorisations.

Avec la possibilité de résilier le contrat au bout d'un an, le taux de résiliation a augmenté de 10,5% en valeur et de 8,2% en nombre de contrats.

Le portefeuille continue néanmoins de progresser avec une hausse de 6,1% en valeur et de 1,5% en nombre de contrats.

■ Prévoyance

L'augmentation tarifaires de 10% couplée à l'effet COVID a eu pour conséquence, une baisse des affaires nouvelles de 28% en nombre de contrats et de 19,6% en valeur.

Les résiliations chutent de 45,8% en nombre de contrats et de 20% en valeur.

L'évolution du Portefeuille diffère selon les postes. Le nombre de contrats baisse de 3,7%, alors que la valeur du portefeuille augmente de 6,1%.

■ Activité Vie

Le chiffres d'affaires Vie au 31 décembre 2020 s'élève à 55,04 M€ en baisse de 14%. La collecte nette atteint 14,15 M€. Le taux d'UC sur la collecte nette s'établit à 24,17%. L'encours diminue de 3,6% pour atteindre 1,013 Md€. Le taux d'UC sur l'encours représente 21,46%.

■ Synthèse du chiffre d'affaires réalisé au travers des contrats souscrits par l'association sur les 5 derniers exercices :

Le chiffre d'affaires réalisé au travers des contrats souscrits par l'Association aussi bien en Prévoyance – Frais de santé qu'en Epargne est le suivant :

En M€

	<i>Exercice 2016</i>	<i>Exercice 2017</i>	<i>Exercice 2018</i>	<i>Exercice 2019</i>	<i>Exercice 2020</i>
<i>Prévoyance – Frais de Santé – Assurance-Crédit</i>	304	321	333	348	367
<i>Epargne – Retraite</i>	64,5	68,4	62,73	64,12	52,9

2) REMUNERATION DES CONTRATS EN EUROS SOUSCRITS PAR L'ASSOCIATION :

Les résultats de l'exercice 2020 ont permis à PREDICA de revaloriser les encours à effet du 31 décembre 2020 de la manière suivante :

Produits	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018	Taux 2019	Taux 2020
MEDICALE INVESTISSEMENT 1 et 2	1,70%	1,70%	1,80%	1,40%	1,20%
MEDICALE HORIZON 1 et 2	1,25%	1,25%	1,35%	0,95%	0,75%
MEDICALE HORIZON MADELIN 1 et 2	1,70%	1,70%	1,90%	1,50%	1,60%
MEDIC-EPARGNE 1 et 2	0,75%	0,75%	0,75%	0,65%	0,50%
MEDI-RETRAITE					
Souscription depuis le 01/06/95	0,75%	0,75%	0,75%	0,65%	0,50%
Versement programmés	4,50%	4,50%	4,50%	4,50%	4,50%
Versement libres avant le 31/12/97	4,50%	4,50%	4,50%	4,50%	4,50%
Versement libres depuis le 01/01/98	0,75%	0,75%	0,75%	0,65%	0,50%
MEDI-RESSOURCES	0,75%	0,75%	0,75%	0,65%	0,50%
MEDICALE RETRAITE PROFESSIONNELS 1 et 2	1,70%	1,70%	1,90%	1,50%	1,60%
MEDICALE RETRAITE 1 et 2	1,70%	1,70%	1,90%	1,50%	1,60%
MEDICALE PATRIMOINE	1,20%	1,20%	1,30%	0,90%	0,70%
MEDICALE EPARGNE (PEP et non PEP)	0,75%	0,75%	0,75%	0,65%	0,50%
MEDICALE REVENUS	0,75%	0,75%	0,75%	0,65%	0,50%

Pour le contrat Médicale Sérénité de SPIRICA les taux servis en 2020 vont de 1,65% sur le fonds euro Madelin, à 0,39% sur le fond NeoEuro Garantie et -1% sur le fond NeoEuro Garantie2.

3) ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2020 ET BUDGET 2021 ET PREVISIONNEL 2022

a) Comptes de l'association

Le conseil d'administration en date du 11 mars 2020 a, conformément à l'article 6 des statuts, et afin de faire face aux frais de fonctionnement de l'Association, maintenu la cotisation à un montant de 1,30 € par nouvelle adhésion.

Au vu des nouvelles adhésions enregistrées à fin 2020, l'association bénéficie ainsi de ressources propres à hauteur de 29 463,20 € (montant des cotisations de l'exercice 2020).

Il convient de rajouter au montant des cotisations le report à nouveau de l'exercice 2019 à hauteur de 125 772,13 €.

Les charges de l'exercice, d'un montant total de 19 478,05 €, se décomposent comme suit :

- travaux administratifs	12 038,51 €
- assurance RCMS	3 409,35 €
- frais d'organisation de l'assemblée générale	0 €

- frais de déplacement	77,35 €
- frais d'actualisation du site	0 €
- indemnités de présence	3 900,00 €
- frais bancaires	52,84 €
- frais d'acte	0 €
- autres frais	0 €

Le solde de trésorerie, au 31 décembre 2020, s'élève à 61 503,16 €.

Les comptes de l'Association font apparaître au 31 décembre 2020 un résultat bénéficiaire de 10 337,23 €.

b) Budget 2021 et prévisionnel 2022

Ressources 2021:

Report à nouveau 2019	125 772,13 €
Résultat 2020	10 337,23 €
Total des ressources 2021	125 772,13 €

POSTES	Budget 2020	Dépenses engagées en 2020	Budget 2021	Budget Prévisionnel 2022
Frais et intérêts compte bancaire	70,00 €	52,84 €	50,00 €	60,00 €
Assurance RCMS	3 500,00 €	3 409,35 €	3 500,00 €	3 500,00 €
Indemnités administrateurs	5 250,00 €	3 900,00 €	5 250,00 €	5 250,00 €
Frais de déplacement	1 000,00 €	77,35 €	1 000,00 €	2 000,00 €
Travaux administratifs (juridiques, comptables et logistique + traitement coupons)	15 000,00 €	12 038,51 €	15 000,00 €	16 000,00 €
Frais site internet	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Assemblée Générale (frais d'organisation)	1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Conseils d'Administration (frais d'organisation - frais de mission)	500,00 €	0,00 €	500,00 €	500,00 €
Convocation AG (Pris en charge par l'assureur)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres Frais de Fonctionnement (formalités Préfecture...)	1 000,00 €	0,00 €	500,00 €	500,00 €
TOTAL	27 820,00 €	19 478,05 €	28 300,00 €	30 310,00 €

4) RESSOURCES DE L'ASSOCIATION POUR 2021:

Le conseil d'administration a décidé, conformément à l'article 6 des statuts, et afin de faire face aux frais de fonctionnement de l'Association, de maintenir la cotisation à un montant de 1,30 € par nouvelle adhésion.

5) RAPPORT DES AVENANTS ET CONTRATS SIGNES EN 2020 PAR LE CONSEIL

a) Souscription d'un nouveau contrat

Il n'y a pas eu de nouveau contrat souscrit par l'Association en 2020.

b) Signature des avenants

Conformément à la possibilité offerte par les nouvelles dispositions réglementaires, l'assemblée générale a délégué, par décision en date du 3 juin 2020, pour une durée maximum de dix-huit mois, le pouvoir au conseil de signer un ou plusieurs avenants aux contrats groupe souscrits, et ce dans les matières suivantes :

- adaptation des contrats directement liée à des modifications réglementaires,
- modification des contrats de prévoyance, des contrats de santé et des contrats emprunteur,
- toute modification de nature à apporter plus de clarté dans la rédaction des notices d'information remises aux adhérents, sans que cette rédaction ne puisse modifier les droits et obligations des parties.

Les avenants et contrats signés en 2020 portaient essentiellement sur :

■ Evolution du contrat La Médicale Associés

- Adaptation du contrat aux petites structures unipersonnelles comme les EURL et SELARL à associé unique avec la modification de la clause bénéficiaire Décès et Perte de profession, et aux structures plus importantes en augmentant le nombre d'associés par contrat,
- Prolongation d'activité des professionnels de santé au-delà de 65 ans.
- Création d'une garantie Coût d'un remplaçant et mettre en place une durée d'indemnisation en frais généraux permanents de 1095 jours.
- Mise en conformité avec la législation fiscale en supprimant la clause Madelin de la garantie des frais généraux permanents,
- Mise à jour les dispositions règlementaires (loi Eckert, GDPR) et les clauses contractuelles en s'alignant sur Médiprat.

Date d'effet juin 2020

■ Evolution des contrats La Médicale Santé et La Médicale Santé Solidaire

- Introduction de mesures pour la mise en conformité des contrats avec la Loi du 14 juillet 2019 :
 - Résiliation infra-annuelle

- Mise à disposition des droits et garantie en temps réel
- Communication des taux de gestion et des taux de redistribution

Date d'application fin 2020

■ Ajout de fonds sur La Médicale Sérénité

- Ajout de 16 fonds dont la liste figure dans le tableau des avenants et contrats conclus en 2020 annexé au présent rapport.

Les 16 fonds proposés, choisis dans la gamme de fonds développement durable de SPIRICA, répondent à au moins un des trois critères émis par la Loi Pacte :

- Fonds répondant à l'ISR (label ISR)
- Fonds destinés à financer la transition énergétique (label TEEC)
- Fonds estampillé « fiance solidaire » (label Finansol)

Date d'effet mars 2020

- SCP LFP Multimmo, parts LF Philosophale 2 / LF UniCimmo (support immobilier)

Date d'effet mars 2020

- Phoenix Objectif Climat juin 2020 (fonds à formule)

Date d'effet avril/mai 2020

- Athéna objectif ESG 2020

Date d'effet novembre 2020

■ Ajout de fonds sur La Médicale Investissement 1 et 2

- AMUNDI Impact Grenn Bound (labellisé « GrennFin »)
- SC TANGRAM (support immobilier)

Date d'effet novembre 2020

Un tableau récapitulatif des avenants et contrats signés en 2020 est annexé au présent rapport.

Il est demandé à l'assemblée générale de renouveler la délégation dans les termes suivants :

« L'Assemblée générale délègue au Conseil d'administration, et pour une durée de 18 mois à compter de ce jour, le pouvoir de négocier tout avenant aux contrats groupe en cours souscrits par l'Association auprès des Sociétés d'Assurances aux fins de les adapter :

- adaptation des contrats directement liée à des modifications réglementaires,
- modification des contrats de prévoyance, des contrats de santé et des contrats emprunteur,

- toute modification de nature à apporter plus de clarté dans la rédaction des notices d'information remises aux adhérents, sans que cette rédaction ne puisse modifier les droits et obligations des parties.

En cas de signature d'un ou plusieurs avenants, le Conseil d'administration en fera rapport à la plus proche Assemblée. »

6) ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2020, le conseil d'administration s'est réuni le 11 mars, le 27 avril, le 29 juin, le 18 septembre et le 27 novembre.

Au cours de l'exercice 2020, la composition du conseil d'administration a évolué suite à la démission du Docteur Christian BROCHARD (Conseil d'administration du 21 octobre 2019) et de la démission de Monsieur Michel CARRE (Conseil d'administration du 18 septembre 2020). Au 31 décembre 2020, le Conseil est composé de 4 administrateurs.

Les points abordés et le taux de présence sur chaque Conseil ont été les suivants :

	CA 11/03/2020	CA 27/04/2020	29/06/2020	CA 18/09/2020	CA 27/11/2020
Nombre de présents	4/5	5/5	5/5	5/5	4/4
Ordre du jour	1) Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'administration 2) Point sur l'activité 3) Arrêté des comptes de l'exercice 2019 et du budget 2020 4) Evolution des contrats groupe 5) Taux de PAB 6) Approbation du projet de résolutions à l'Assemblée Générale 2020 7) Questions diverses : examen du projet de code de déontologie	1) Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'administration 2) Point COVID 19 3) Evolution des contrats groupe 4) Rapport moral et financier 5) Point sur l'organisation de l'assemblée générale 2020 6) Questions diverses	1) Validation des nouveaux documents contractuels suite à la modification du contrat La Médicale Associés	1) Démission d'un administrateur 2) Approbation des procès-verbaux des précédents Conseils d'administration 3) Point sur l'Activité 4) Point COVID 19 5) Evolution des contrats groupe 6) Point sur l'assemblée générale 2020 7) Questions diverses	1) Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'administration 2) Evolution des contrats groupe 3) Point sur l'activité 4) Point sur l'Assemblée générale 2020 et organisation de l'Assemblée Générale 2021 5) Questions diverses

Au titre de l'exercice 2020, le montant global des indemnités allouées aux administrateurs au titre de leur temps de présence s'élève à : **3 900 euros**.

EXERCICE 2020**AVENANTS ET CONTRATS SIGNES PAR LA MEDICALE VIE-PREVOYANCE**

DATE DE SIGNATURE OU DATE D'EFFET	PRODUIT	AVENANT SOUSCRIPTION	OBJET	CONSEIL ADMINISTRATION
Mars/avril 2020	Médicale Sérénité	Avenant	<p>Ajout d'une offre ISR/ESG</p> <p>LU0914731947 Mirova Euro Sustainable Equity FR0010321828 Echiquier Major SRI Growth Europe A</p> <p>LU0914729966 Mirova Global Sustainable Equity Fund R/A (EUR) FR0000002164 Covéa Flexible ISR C LU1907594748 DNCA Invest Beyond Alterosa A FR0010813329 Sanso Objectif Durable 2024 A LU2145458969 RobecoSAM Gender Equality Impact D</p> <p>LU0366534344 Pictet-Nutrition P LU2146189407 RobecoSAM Sustainable Healthy Living Eq LU1234787460 Generali IS SRI Ageing Population DX</p> <p>FR0013216207 Amundi - KBI Aqua C LU0104884860 Pictet-Water P LU2145462052 RobecoSAM Smart Energy E EUR FR0010521575 Mirova Europe Environnement C LU0503631987 Pictet - Global Envir Opps R EUR FR0010642280 Ecofi Agir Pour Le Climat C</p> <p>Ajout d'une offre immobilière SCP LFP Multimmo, parts LF Philosophale 2 / LF UniCimmo</p>	11/03/2020
29/06/2020	La Médicale Associés	Contrat groupe	Régularisation du contrat groupe consécutive à la disparition du contrat d'origine.	

29/06/2020	La Médicale Associés	Avenant	Ajout d'une nouvelle garantie Coût du remplaçant, allongement de l'âge d'expiration des garanties, introduction d'une nouvelle durée d'indemnisation de la garantie Frais généraux permanents, élargissement du champ d'application aux sociétés unipersonnelles, modification des clauses bénéficiaires, suppression de la fiscalité Madelin au profit d'une fiscalité plus adaptée aux sociétés.	11/03/2020
Avril/mai 2020	Médicale Sérénité	Avenant	Ajout d'un fonds à formule fonds Phoenix Objectif Climat Juin 2020	27/04/2020
30/11/2020	La Médicale Santé et La Médicale Santé Solidaire	Avenants	Introduction de la résiliation infra-annuelle.	18/09/2020
Novembre 2020	Médicale Investissement 1 et 2	Avenant	Ajout de fonds : AMUNDI Impact Grenn Bound (labellisé « GrennFin ») SC TANGRAM (support immobilier)	27/11/2020
Novembre 2020	Médicale Sérénité	Avenant	Ajout d'un fonds Athéna objectif ESG 2020	27/11/2020